



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 25 novembre 2024 DELIBERATION

Rapporteuse : Brigitte ROSSI

Secrétaire de séance : Monsieur Sami BOURI

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI,
M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme
Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M.
Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, M. Jean-Paul
PORTESSÉNY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément
SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE,
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER,
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- Mme Carine NAVARRO donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESSÉNY
- M. Pierre BAHOUUM donne son pouvoir à M. Sami BOURI

Etait absente :

- Mme Laurence DUPRIEZ

5 - OPÉRATION FACADES – CONVENTION D'ATTRIBUTION D'AIDES

Il est rappelé que le règlement d'attribution des subventions dans le cadre de l'opération façades a été approuvé par le Conseil municipal dans sa séance du 9 avril 2018 et modifié par délibération du Conseil municipal en date du 10 avril 2019.

L'article 6.3 dudit règlement stipule notamment que les aides sont attribuées par Monsieur le Maire qui a reçu délégation du Conseil municipal par délibération du 9 avril 2018 dans la limite du budget annuel affecté par la ville d'Oloron Sainte-Marie à ce programme et que celles d'un montant supérieur à 10.000 € donnent lieu à la signature d'une convention avec la ville.

Afin de se conformer à cette condition, il est proposé d'approuver la convention ci-jointe pour l'attribution d'une aide d'un montant supérieur à 10.000 € :

Propriétaire : M. Fabien LAMBOU

Adresse du bien concerné : 55 chemin des Ourtigous – 64400 OLORON STE-MARIE

Montant des travaux selon devis : 84 486.90 € HT

Coût des travaux subventionnables : 74 073.17 € HT

Montant de l'aide : 13 429.04 €

Monsieur Bernard UTHURRY, Maire, sort et ne prend pas part au vote.

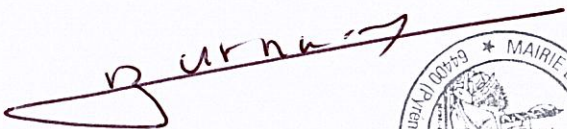

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution ci-annexée qui interviendra entre la Ville et M. Fabien LAMBOU pour le bien sis 55 chemin des Ourtigous 64400 OLORON STE-MARIE, pour un montant de 13 429.04 €.

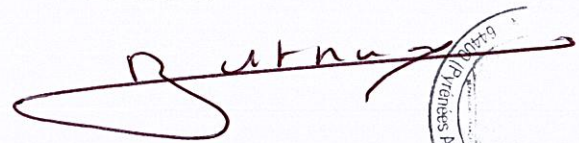

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 25 novembre 2024.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 28/11/2024

Le Maire,



Bernard UTHURRY